

ERASMUS+

mercredi 12 octobre 2016, par [CPD Langues Vivantes](#)

Erasmus+ est un programme de la Commission européenne. Il couvre plusieurs champs : l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.



Source : <http://www.agence-erasmus.fr/page/erasmus-plus-education-et-formation>

En favorisant les projets de mobilité et de coopération en Europe, le programme Erasmus+, résolument inscrit dans la Stratégie Europe 2020, permet notamment de renforcer les compétences de tous pour une meilleure employabilité, de soutenir l'innovation au sein d'établissements et d'organismes d'éducation et de formation et leur internationalisation, de promouvoir une utilisation transparente et cohérente au niveau européen des outils de reconnaissance et de validation compétences, de favoriser la coopération entre pays européens et non-européens.

Pour ce faire, le programme Erasmus+ se décline en 3 actions, dites « actions clés » dont l'**Action clé 1 - La mobilité à des fins d'apprentissage**. En tant qu'enseignant, ce dispositif *Erasmus + Action Clé 1* est susceptible de vous intéresser car il peut vous permettre de partir en mobilité à l'étranger grâce à des subventions européennes.

Afin de faciliter la préparation des candidatures Erasmus +, l'organisme SILC (Fabrice ABADIE chef de projet, fabrice.a@silc.fr) propose de participer à une visio-conférence de présentation du dispositif Erasmus+. La présentation durera 50 à 60 mn et sera suivie d'un temps de questions-réponses. Pour suivre cette visio-conférence, il suffit à chacun de disposer d'un ordinateur, d'une connexion internet et de s'inscrire pour recevoir le lien.

Inscription Visio Conférence Erasmus+

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd3iRAf1pX8pemh23K2w8ukMXDkvadrpPCKITCRjTeem40suQ/viewform?c=0&w=1>

Voici les 4 dates proposées :

Lundi 31 Octobre : 11h00

Mercredi 2 Novembre : 14h00

Jeudi 3 Novembre : 17h00

Mercredi 9 Novembre : 14h00

Les subventions doivent être demandées par les établissements scolaires avant début février 2017 et permettront aux personnels de partir en formation entre Juillet 2017 et Mai 2019.

Si vous souhaitez faire acte de candidature, merci de nous en informer par email :

Copie à Mr Ferrier inspecteur, ce.i.en.cavaillon@ac-aix-marseille.fr

Copie à Mme Corbi CP LVE christine.corbi@ac-aix-marseille.fr